

des quarante-neuf pays du Commonwealth étaient coupables de graves atteintes aux droits de la personne. Après avoir énuméré ces pays, M. Stackhouse a ajouté :

Les droits de la personne devraient manifestement figurer à l'ordre du jour de la conférence des chefs d'État du Commonwealth, à Vancouver, et il faudrait manifestement établir un programme permanent à cet égard. Certains des pays contrevenants sont des bénéficiaires de l'aide canadienne au développement. Le gouvernement du Canada serait bien avisé d'utiliser le poids de ses programmes d'aide afin d'obtenir justice pour ceux qui ne peuvent pas l'obtenir eux-mêmes.⁷

Des parlementaires ont également condamné le Salvador, la Corée du Sud, Haïti, Israël, l'Éthiopie et Singapour pour leur non-respect des droits de la personnes.⁸ M. Reginald Stackhouse a, le 2 novembre 1987, attiré l'attention de la Chambre sur le fait que l'Éthiopie à qui l'ACDI a jusqu'à maintenant accordé vingt millions de dollars en aide bilatérale, est responsable de "violations incessantes, systématiques et flagrantes des droits de la personne". Selon lui, le gouvernement canadien devrait exiger que l'Éthiopie réponde au moins à des critères minimums en matière de respect des droits de la personne avant de lui offrir de nouveaux programmes d'aide ou de les reconduire. M. Stackhouse a rappelé qu'à la suite des recommandations du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur qui soutenait que les droits de la personne et l'aide au développement devaient aller de pair, le gouvernement canadien avait expliqué "qu'il faudrait pleinement intégrer aux programmes canadiens de développement les préoccupations suscitées par les droits de l'homme".⁹

Lise Gourgault, secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations, a notamment répondu :

⁷ Débats de la Chambre des communes, 13 octobre 1987, p. 9909.

⁸ Débats de la Chambre des communes, 28 août 1987 p. 8575, 30 octobre 1987 p. 10569, 10 décembre 1987 p. 11672, 19 janvier 1988 p. 12050, 25 février 1988 p. 13123, 26 février 1988 p. 13169, 22 juin 1988 p. 16704

⁹ Débats de la Chambre des communes, 2 novembre 1987, p. 10655.